VENTES A L'ENCAN.

# Louis A. Richards.

ANNONCE JUDICIAIRE

## MARDI, 16 AVRIL, MIDI

Propriété du Premier District

**No 313 RUE REMPARTS.**

Entre les rues Gravier et Perdido

Dans l'affaire intitulée Clarisse Devere ou Hibard femme de Eugène Pertuis et al vs Emilia Devere ou Hibard, et al

No 63,863—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR LOUIS A. RICHARDS, Encanteur, bureau No 707 rue Commune.—MARDI, 16 avril 1901, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières (Encanteurs), Nos 840 et 842 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 11 mars 1901 et signé le 15 mars 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Circus maintenant Sud Remparts, Gravier, St John maintenant Sud Basin et Perdido, désigné par le No 4 dans ledit ilet, mesurant en anglais américains (26) vingt six pieds de face à la rue Circus maintenant Sud Remparts (129) cent vingt neuf pieds [illegible] pouces sur la ligne des lots Nos 1, 2 et 3 et 125 cent vingt cinq pieds 2 deux pouces et [illegible] quatre huitièmes d'un pouce sur la ligne qui le sépare du lot No 5 et (25) vingt cinq pieds [illegible] pouces sur la ligne du fond.

Les améliorations consistent en une résidence en brique à deux étages [illegible], galeries sur la façade et [illegible], vestibule et [illegible] chambres, [illegible] bâtisse annexe [illegible] à deux étages qui a quelques [illegible] chambres, citerne, hangar, etc.

Termes et Conditions—Comptant. L'acquéreur assumant les taxes pour l'année 1901, un dépôt de 10 pour cent du prix de l'adjudication devant être fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication pour [illegible] la vente. Acte de vente pardevant Aut. [illegible], notaire, ensemble avec [illegible] du revenu intérieur des E. U. aux frais de l'acquéreur.

16 mars

# Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

PLACEMENT AVANTAGEUX

Bon Cottage Double

No 2339 et 2341 Melpomène coin de la rue Howard

LES COTTAGES SIMPLES

No 1624 rue Lapeyrouse, coin de la rue S. Derbigny et No 1572 N. Derbigny

Entre les rues Lapeyrouse et Lafarge

Succession de [illegible] femme de [illegible]

No 2[illegible]—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson, Encanteur, Bureau No 134 rue Carondelet.—MARDI, le 19 mars 1901 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, daté 11 février 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir—

1° Le cottage double en [illegible] 2339 et 2341 Melpomène, coin de la rue Howard, contenant 4 chambres, citerne, hangar, etc., de chaque côté et en outre décrit comme une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, étant une partie du lot No 10 dans l'ilet No 17, borné par les rues Melpomène, Thalie, Liberty et Howard, et mesurant 32 pieds de face à la rue Melpomène sur 99 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Howard, et formant l'encoignure desdites deux rues.

2° Le cottage simple 1624 Lapeyrouse contenant 3 chambres, pantry, galerie, citerne, hangar, etc., et le cottage simple 1572 N. Derbigny, contenant 5 chambres, galerie, citerne, etc., et en outre décrit comme deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, désignés par les lettres A et B dans l'ilet borné par les rues Lapeyrouse, Derbigny, Lafarge et [illegible] [illegible] par [illegible] daté 24 janvier 1874 annexé d'après un [illegible] passé par [illegible] notaire le [illegible] janvier 1874, lesquels lots mesurent à savoir: Lot A, 33 pieds 1 pouce 4 lignes de face à la rue Lapeyrouse sur 81 pieds 6 pouces de profondeur et face à la rue Derbigny, et le lot B 32 pieds de face à la rue Derbigny, 53 pieds 1 pouce 4 lignes sur la ligne du lot A, puis à l'angle droit sur la ligne du fond 14 pieds 10 pouces 5 lignes, puis sur une ligne courant obliquement et retraversant le lot B à un point 40 pieds de [illegible] autre ligne de côté, puis au point initial sur la rue Derbigny 25 pieds 4 pouces. Les lots A et B ci-dessus avec les améliorations qui s'y trouvent seront vendus séparément.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance en un crédit de 1 et 2 ans en billets de l'acquéreur ou des acquéreurs portant 7 pour cent d'intérêt par an garantis par hypothèque, privilège et lien de vendeurs sur la propriété vendue, l'acquéreur ou les acquéreurs assumeront les taxes pour 1901 et paieront les timbres de l'Internal Revenu des Etats-Unis et les actes de vente contenant toutes les clauses usuelles de sécurité, et passés pardevant F. J. Dreyfous Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

16 fév—16 17 24—mars 3 10 17 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

UN JOLI COTTAGE SIMPLE

Avec deux étages dans le fond,

**No 236 S Johnson,**

Entre la rue Palmyre et l'avenue Cleveland

SUCCESSION DE REGINA KOEPFER.

Dans l'affaire du mineur John Milton Koepfer.

No 49,304—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 26 mars 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour sus-mentionnée, Division E, daté le 20 février 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Le joli cottage simple avec toit en ardoises, No 236 S. Johnson, entre la rue Palmyre et l'avenue Cleveland, contenant galerie sur le devant, antichambre, vestibule, galerie sur le côté, 8 grandes chambres, citerne, hangar, etc., et plus loin décrit comme un certain morceau ou portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Johnson, Prieur, l'avenue Cleveland et la rue Palmyre, désigné par la lettre B, sur un devis ou certificat d'arpentage fait par H. C. Brown, assistant ingénieur de ville, laquelle dite portion de terre, mesurant, d'après ledit plan, 30 pieds 7 pouces de face à la rue Johnson sur 104 pieds 3 pouces 4 lignes de profondeur entre lignes parallèles; ladite portion de terre est composée de parties de plusieurs lots Nos 21, 22, 23 et 24 sur un plan fait par A. C. Hedin architecte, sous date du 19 mars 1853 et déposé pour référence dans le bureau de T. C. Stark, alors un notaire en cette ville. La maison est en bonne condition, près des églises, écoles, marchés et lignes de chars. Une jolie demeure ou un placement payant.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la partie de crédit s'il y en a, en 1 ou 1 et 2 ans devant être représentée par billet ou billets hypothécaires, devant être garantis dans leur paiement par lien de vendeur et hypothèque sur la propriété. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité, incluant la pacte de non aliénando, 5 pour cent honoraires d'avocats en cas de procès; les billets portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, la propriété devant être assurée pour garantir le paiement des billets et la police transférée et délivrée aux porteurs des billets, et l'acquéreur devant assumer les taxes dues et exigibles en 1901 en plus et au-dessus du prix d'adjudication, 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E. U. pardevant Jos. D. Taylor, notaire aux frais de l'acquéreur.

Geo. W. Flynn, avocat.

23 fév—23 24—mars 3 10 17 24 à date

VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN. VENTES A L'ENCAN.

PAR DENIS & DANZIGER. PAR DENIS & DANZIGER PAR DENIS & DANZIGER

ANNONCE JUDICIAIRE.

# VENTE DE RECEVEUR.

## UNE OCCASION DE LA VIE POUR LE

# ...Capitaliste, le Placeur ou le Spéculateur...

## LA MAGNIFIQUE MANUFACTURE

-----DE LA-----

# "Independent Cotton Oil Company, Ltd."

-----SUR LE-----

## FLEUVE ET LE CHEMIN DE FER DE CEINTURE,

**Avec Privilèges de Rail Mobile.**

---COMPRENANT---

# L'ILET ENTIER DE TERRE

-----Borné par le-----

## Fleuve Mississippi, les rues Water, Général Taylor et Peniston,

Avec tous les Droits d'Alluvion ou Augmentation de Batture y Appartenant.

---ENSEMBLE AVEC LES---

## Bâtisses qui s'y Trouvent, les Machines, Ustensiles, la Propriété--Foncière et Personnelle, Mobilière et Immeuble--Droits, Crédits, Comptes, etc., sans Exception ou Réserve,

# EN UN LOT

---COMME---

# UNE SEULE AFFAIRE.

**Le Tout d'Après la Liste Devant être Lue au Moment de la Vente.**

"DANS L'AFFAIRE DE LA INDEPENDENT COTTON OIL COMPANY, LIMITED."

**No 48,974.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans,**

# PAR DENIS & DANZIGER,

## H. H. HODGSON, Encanteur.

**BUREAU, 134 RUE CARONDELET.**

# MARDI, 9 AVRIL 1901, A MIDI,

**A la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne,**

A L'ENCHÈRE PUBLIQUE IL SERA VENDU,

En vertu d'un ordre, daté le 25 Février 1901, de l'HON. W. B. SOMMERVILLE, Juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

## L'Entière Manufacture de la INDEPENDENT COTTON OIL COMPANY, Limited, comprenant:

# PROPRIETE FONCIERE.

UN CERTAIN morceau ou portion de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages là-dessus appartenant ou de quelque façon en dépendant, ensemble avec les DROITS D'ALLUVION OU AUGMENTATION à cela attaché, situés dans le Sixième District de cette ville, et mesurant, d'après un acte de vente passé pardevant John Bendernagel, Notaire, le 12 juin 1889, enregistré dans le livre des transferts No 120, folio 623 deux cent soixante-dix-huit (278) pieds de face au fleuve MISSISSIPPI et s'étendant de là à la rue WATER sur laquelle il a une façade de deux cent soixante-huit pieds onze pouces (268 pieds 11 pouces) étant borné sur la ligne supérieure par la rue GENERAL TAYLOR, sur laquelle il mesure six cent quatre-vingt-deux pieds (682) de profondeur de la rue Water à la ligne inférieure de l'eau (en février 1881,) du fleuve Mississippi, et la ligne inférieure est une continuation d'une ligne tirée au centre de la rue Peniston, de la rue Water au fleuve Mississippi, sur laquelle ligne de côté il mesure six cent quarante-et-un pieds et deux pouces (641 pieds et 2 pouces de profondeur de ladite rue Water audit fleuve Mississippi, le tout d'après un devis ou certificat d'arpentage fait par Arthur de Armas, Voyer de Ville, daté le 30 juillet 1881, annexé pour référence à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., Notaire, le 2 août 1881, mais mesurant maintenant conformément avec le devis d'arpentage fait par Frank H. Waddill, Voyer de Ville, daté le 14 octobre 1896, environ 278 pieds de face au fleuve Mississippi et s'étendant de là en profondeur à la rue Water sur laquelle il a une façade de 268 pieds 11 pouces 3 lignes étant borné sur la ligne supérieure par la rue General Taylor sur laquelle il mesure 739 pieds 2 pouces de profondeur et la ligne inférieure est une continuation d'une ligne tirée au travers du centre de la rue Peniston, de la rue Water au fleuve Mississippi sur laquelle ligne de côté il mesure 718 pieds 4 pouces 3 lignes de ladite rue Water audit fleuve Mississippi.

# MACHINES

# PROPRIETE MOBILIERE.

# INSTALLATIONS DE BUREAU.

# Comptes Courants. Billets à Recevoir.

**Machines, Bouilloires, Outils, Ustensiles, Pompes, Cake Mills, Balances, Presses, Installations de Bureau, Pupitres, Tables, Chaises, Cheval et Charrette, Tank Cars, Outils de Forgeron, etc., etc., et toutes les Machines nécessaires pour conduire un "MOULIN D'HUILE A COTON," d'après la liste devant être lue au moment de la vente. Aussi Comptes Courants, Billets à Recevoir.**

Certaine machine et installations appartenant à la Columbia Refining et Manufacturing Company limited, maintenant sur la ci-dessus décrite propriété ne sont pas inclues dans la vente.

Conditions—Comptant, l'acquéreur assumant en plus et au-dessus du montant de son enchère les taxes de 1901 et l'assomption des polices d'assurances tenues par le Receveur et de lui payer le prorata des primes de la date de la vente jusqu'au 9 mars 1902, l'expiration des polices. Les actes de vente devant être passés pardevant L. C. QUINTERO, Notaire, aux frais de l'acquéreur incluant les timbres nécessaires du revenu intérieur; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication, et cela du moment de l'adjudication jusqu'au moment final du passage du titre, les affaires de la Compagnie devant être faites par le receveur pour le compte de l'acquéreur.

## DINKELSPIEL & HART, Avocats.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 7 9

VENTE A L'ENCAN

# Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de John Jacob Kahner

No [illegible]—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR DENIS & DANZIGER, H. H. Hodgson, encanteur, Bureau 134 rue Carondelet, VENDREDI le 29 mars 1901 à 11 heures A. M., à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour susmentionnée, Division D, daté le 23 février 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée.

La demie portion indivisée et intérêt dans la propriété ci-après décrite, un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations là-dessus et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Remparts, Basin, Lafayette et Girod, désigné par le No 1 sur un plan par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le 24 novembre 1860 et déposé dans le bureau de Chas. L. Lattier, ancien notaire en cette ville, comme plan No 64 du livre des plans No 1, d'après ledit plan ledit lot mesurant 28 pieds 9 pouces de face sur la rue Remparts par une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente incluant les timbres du Revenu Intérieur des E. U. pardevant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 fév—26 mars 3 10 17 24 29

# J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable comme Placement,

**No 930 avenue Howard,**

Entre Baronne et Dryades, à proximité du dépôt du I. C. et centralement située.

**Vente pour effectuer un partage.**

Mme Sarah J. Blackburn vs Mme Cecelia J. Vaught et als

No 63,850—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

EN vertu d'un jugement de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de Division E, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit jugement rendu le 8 février 1901, et signé le 15 février 1901, il est ordonné, adjugé et décrété que J. L. Onorato, encanteur vendra à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 840 rue Commune, MARDI le 19 mars 1901 à midi.

Un certain lot de terre situé dans le premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Dryades, Baronne, anciennement Bacchus, Calliope et la promenade Triton, alors Delord et maintenant l'avenue Howard. Ladite propriété étant bornée vers la rue Baronne par la propriété appartenant autrefois à Jacob Ott et mesurant 29' 4" 3''' de face à l'avenue Howard, 29' 5" 8''' de largeur sur la ligne du fond, 129' 8" 4''' de profondeur sur la ligne vers la rue Baronne et 131' 3" 4''' vers la rue Dryades.

Les améliorations comprennent trois propriétés différentes de deux étages, rapportant à peu près $55 par mois de loyer.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance, s'il y en a, payable en une et deux ans en billet ou billets de l'acquéreur, portant intérêt au taux de huit pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et lien de vendeur, sur la propriété vendue et toutes les clauses usuelles de sécurité, tels que le transfert de la police d'assurance au vendeur ou porteur desdits billets, la stipulation des honoraires d'avocats etc; l'acquéreur devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1901 au dessus et en plus du montant de son enchère et faire un dépôt entre les mains de l'encanteur de dix pour cent du prix de son enchère au moment de l'adjudication, devant aussi payer pour les timbres du revenu et pour l'acte de vente pardevant Theo. Cotonio, notaire.

J. L. ONORATO.

Agent de Propriétés Foncières et Encanteur, 303 rue Baronne.

16 fév—16 17 24—mars 3 10 17 18 19

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Mme Caroline Johnson, Veuve de Peter Ramsey.

Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.—No 64,924—En vertu d'un ordre de l'Hon John St Paul, juge de la Division C, de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, ledit ordre daté et signé le 11 février 1901, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je vendrai à l'enchère publique MARDI le 19 mars 1901, à midi, à la Bourse, 840 rue Commune—

Un certain lot de terre avec les améliorations et les droits, voies, privilèges, là-dessus appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Constance, Jena, Cadiz et Laurel, désigné comme lot quatorze, sur un devis annexé à un acte pardevant Jno Bendernagel, notaire, le 25 février 1895, ledit lot mesurant 30 pieds de face sur la rue Constance, par 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont connues par le No municipal 4526 rue Constance.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans à 8 pour cent, et toutes les clauses usuelles de sécurité; les acquéreurs devant payer pour l'acte de vente pardevant E. L. Simonds, notaire devant assumer les frais des timbres de guerre et faire un dépôt de 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication avec J. L. ONORATO,

Agent de propriétés foncières et encanteur, 303 rue Baronne.

15 fév—15 17 24—mars 3 10 17 18 19

# W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jolie Maison de Résidence et Propriété pour Boulangerie,

POUR PLACEMENT.

**No 1121 rue Annonciation.**

Entre les rues Erato et Galennie,

Borné par Constance.

Dans la Succession de Richard Hudson.

No 64,109—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau, 824 rue Commune—MARDI, le 9 avril 1901 à midi à la Bourse des Encanteurs, 840 rue Commune, où le plan montre les dimensions, conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division B, daté et signé le 26 février 1901 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, ordonnant à W. H. Fitzpatrick, encanteur, d'annoncer et vendre à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les améliorations, droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation, Constance, Calliope et Galennie, lesquels lots sont désignés par les Nos 4 et 5 sur un devis fait par L. H. Pilié, député voyer de ville, le 14 octobre 1860, annexé à un acte de vente passé pardevant Theodore George Spitzfaden, notaire en cette ville, le 2ème jour de juillet 190-, d'après le dit devis les dits lots mesurant chacun vingt-deux pieds trois pouces de face à la rue Annonciation sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une résidence simple sur la façade bien construite en briques à deux étages, contenant la débit de pain (baker shop) et quatre chambres et vestibule en bas et cinq chambres et vestibule au premier étage; le tout plâtré. Dans le fond est une grande boulangerie en briques contenant deux fours, aussi hangars à farine, chambre dans la cour avec emplacement pour atelier d'écurie, citerne, etc. Dans le voisinage du moulin à coton de Maginnis et une grande fabrique de bonneterie maintenant même sous le nom de Time Bakery; elle fait de lucratives affaires, et elle est justement la propriété pour le plus désirable des placements de quelque nature que ce soit.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; la balance s'il y en a, en un et deux ans de crédit, à 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garanti par lien et privilège de vendeur, et tous les autres clauses de sécurité, l'acquéreur assumant les taxes de ville et d'Etat de 1901, et faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication, payer pour l'acte de vente incluant tous les timbres du revenu, pardevant Emile Pomés, notaire.

John P. Sullivan, avocat, bureau 740 rue Union, coin Carondelet.

5 mars—5 10 17 24 31—avril 7 8 9

VENTER A L'ENCAN

# Friedrichs & Redersheimer

ANNONCE JUDICIAIRE

Stock de [illegible] et Produits Chimiques

MEUBLES DE MAISON

ET COMPTES OUVERTS

Succession de Alexander [illegible]

No 64,165—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs, encanteur, Bureau No 832 rue Commune—LE MERCREDI 20 mars 1901, à midi, sur les lieux No 2801 rue Magasin, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et conformément à un ordre de l'Hon F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans daté le 6 mars 1901 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée.

Le tout et particulièrement le stock de Médicaments et Produits Chimiques, Meubles de Maison et comptes ouverts d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant avant livraison.

8 mars—8 10 17 20

# J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans l'Affaire de la Succession de Pierre Sévère Wiltz.

No 4,555—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A

Un Certain Morceau de Terre

Situé dans le

**Fond du Troisième District,**

Comprenant 80 Ilets ou portions d'Ilets.

Quatre Lots sur les rues St-Claude et Pauline.

Un Lot sur la rue Louisa.

TOUS DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau 731 rue Commune—JEUDI, le 4 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 840 rue Commune, près Baronne, en vertu de et conformément à un ordre de Cour et signé le 25 février 1901, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

No 1. Un certain morceau de terre situé dans le Troisième District de cette ville, comprenant quatre vingt neuf (89) ilets ou portions d'ilets de terre, lesquels ilets sont désignés par les Nos sept, huit, neuf, vingt trois, vingt six, vingt sept, quarante quatre, quarante cinq, soixante, soixante et un, soixante deux, soixante trois, soixante huit, soixante neuf, soixante dix, soixante et onze, soixante quatorze, soixante quinze, soixante seize, soixante dix neuf, quatre vingt, quatre vingt et un, quatre vingt quatre, quatre vingt cinq, quatre vingt six, quatre vingt sept, quatre vingt huit, quatre vingt dix, quatre vingt dix neuf, cent trois, cent quatre, cent cinq, cent huit, cent neuf, cent dix, cent onze, cent douze, cent soixante trois, cent soixante quatre, cent soixante cinq, cent soixante huit, cent soixante neuf, soixante six A, quatre vingt huit A, six, dix, cinquante huit, cinquante neuf, soixante treize, soixante dix sept, soixante dix huit, quatre vingt deux, quatre vingt neuf, quatre vingt dix, quatre vingt dix sept, cent un, cent deux, cent six, cent sept, cent treize, cent cinquante, cent cinquante quatre, cent soixante, cent soixante et un, cent soixante six, cent soixante sept, cent soixante dix, cent soixante et onze, cent soixante douze, cent soixante treize, cent soixante quatorze, cent soixante quinze, trente quatre A, trente neuf A, soixante sept A, soixante huit A, quatre vingt un A, quatre vingt six A, quatre vingt trois A, quatre vingt huit A, quatre vingt neuf A, quatre vingt onze A, quatre vingt treize A, cent quatre B, vingt quatre, quarante deux, cent soixante deux, quatre vingt trois, le tout d'après le plan dressé par Louis H. Pilié, voyer de ville, daté le huit mars 1859 et déposé en l'étude de Charles E. Fortier, notaire, comme plan No soixante et onze du livre de plans No 1, lesquels ilets ou portions d'ilets sont plus complètement décrits dans l'acte d'achat par le défunt P. S. Wiltz, de la Nouvelle-Orléans, acte passé pardevant C. E. Fortier, notaire, le 15 février 1861 et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre— folio—

No 2. Quatre certains lots de terre, situés dans le Troisième District de cette ville désignés par les numéros 3, 4, 5 et 6 de l'ilet No 408 borné par les rues Marais, St Claude, Indépendance et Pauline les lots Nos 3 et 4 mesurant chacun 30 pieds 10 pouces et 7 lignes à la rue St Claude sur une profondeur de 112' 2" 1''', le lot No 4 formant l'encoignure des rues St Claude et Pauline; les lots Nos 5 et 6 mesurant chacun 31 pieds de face à la rue Pauline sur une profondeur de 118 pieds et 2 pouces.

No 3. Un lot de terre situé dans Faubourg Clouet, dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Dauphine ou Grands-Hommes, Piété, Chartres ou Morean et Louisa, faisant partie du lot No 96 sur le plan original de ce Faubourg, étant la dite portion de terre 19 pieds 2 pouces et 1 ligne plus ou moins de façade à la rue Louisa, sur environ 118 pieds 9 pouces et 7 lignes de profondeur entre lignes parallèles, M. A. Cette portion de terre comprenant la portion la plus près de la rue de Chartres de terre acquise par Mme Annie Dupre de Théophile Wiltz par acte pardevant Joseph Cuvillier, notaire, de la date du 30 juin d'après le plan exhibé à la Bourse.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en un an, avec 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, l'acquéreur assumant les taxes de 1901, et devant payer les timbres du revenu et faire un dépôt comptant de vingt pour cent au moment de la vente.

Actes de vente pardevant John Watt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Dans l'affaire de la succession de John W. Rowe.**

No 63,975—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Deux lots de choix avec améliorations,

Dans le Sixième District, rue Ferdinand, encoignure Walnut.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau No 731 rue Commune—le JEUDI 4 avril 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune près Baronne, en vertu d'un ordre signé le 1er mars 1901, par l'Hon. John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Deux certains lots de terre situés dans l'ilet 20, dans Greenville, paroisse d'Orléans, qui est borné par les rues Walnut, Elizabeth et Ferdinand et la ligne de la propriété Foucher, lesdits lots sont désignés par les numéros 6 et 7 mesurant chacun trente pieds de face sur la rue Ferdinand par une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt pieds, lot six formant l'encoignure des rues Ferdinand et Walnut.

Cette vente est faite sujettes aux droits et usages et habitation de Marie Lovett veuve de John W. Rowe durant sa vie naturelle.

Condition—Un tiers ou plus comptant, balance en 1 et 2 ans à huit pour cent d'intérêt de la date de vente et les clauses usuelles de sécurités. L'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour 1901, et payer pour les timbres du revenu au-dessus et en plus du prix de l'adjudication, faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente.

Acte de vente pardevant W. R. Kerr, notaire, aux frais de l'acquéreur.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 4

## ANNONCES JUDICIAIRES

PAR LE CONSTABLE.

John Schwab vs William Myers

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 2,912—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Dowling, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le SAMEDI, 16me jour de mars 1901, à 11 heures a. m.: Un piano saisi dans l'affaire ci-dessus. Conditions—Comptant. CHAS. KENNEDY, Constable, Première Cour de Cité. J. A. Woodville, avocat pour le plaignant. 8mars—8 11 16

VENTES A L'ENCAN.

# J. P. Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Deux Certains Lots de Terre Dans le Sixième District.

Rue Constance, coin Amélia.

A Enchère Publique, Jeudi le 11 avril 1901.

Peter Welsch et als versus Annie Welsch, femme de Robert S. Navarre et als.

No 62,449—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans—Division E.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 731 rue Commune, JEUDI le 11 avril 1901 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, près Baronne. En vertu d'un jugement rendu le 15 janvier 1901 et signé le 21 janvier 1901, et conformément à un ordre signé le 28 février 1901 par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E, dans l'affaire numérotée et intitulée, il sera vendu à l'enchère publique les ci-après décrites propriétés à savoir:

1° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 211 borné par les rues Constance, Magasin, Amelia et Antoine, désigné comme lot No 6 sur un devis fait L. Reizenstein annexé et faisant partie d'un acte de dépôt passé pardevant James Fahey, le 15me jour de mars 1873 et mesurant d'après ledit devis trente trois pieds huit pouces de face sur la rue Constance par une profondeur et faisant face sur la rue Amelia de cent vingt cinq pieds six pouces, une profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant du lot No 5 de cent vingt cinq pieds et vingt trois pieds huit pouces sur la ligne du fond, ledit lot de terre formant l'encoignure des rues Constance et Amélia, étant la même propriété originellement acquise par Jacob Welsch, pendant la communauté qui existait autrefois entre lui et sa femme, Catherine Adams, par achat de Theo Grenier, par acte passé pardevant Jas Fahey, notaire, le 18me jour de septembre 1873 et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 103 folio 114.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les voies, privilèges et avantages y appartenant, situé dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet 211, borné par les rues Constance, Magasin, Amelia et Antoine, désigné comme lot No cinq, sur un devis dressé par L. Reizenstein, voyer, à un acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 15 de mars 1873, et mesurant trente-trois pieds huit pouces de face à la rue Constance sur cent soixante-quinze pieds de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par Jacob Welsch pendant la communauté existant entre lui et sa femme Catherine Adams, par achat de Terance Wolfe jr, par acte passé pardevant James Fahey, notaire, le 18 septembre 1873, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 103 folio 114.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a en des billets de l'acquéreur, payables en un et deux ans avec huit pour cent d'intérêt par an et garantis par liens et privilèges de vendeur et hypothèque spéciale avec toutes les clauses usuelles de sécurité sur la propriété vendue et faire un dépôt comptant de dix pour cent au moment de la vente. Acte de vente pardevant G. O. Kronenberger, notaire, l'acquéreur assumant les taxes d'Etat et de ville de 1901, les timbres du revenu intérieur en plus et au-dessus du prix de l'adjudication.

10 mars—10 16 23 30—avril 6 11

# Friedrichs & Redersheimer.

ANNONCE JUDICIAIRE

**DESIRABLE**

# COTTAGE DOUBLE

## Nos 1710 et 1712 Marigny,

Entre les rues Derbigny et Roman.

Succession de John Bremermann et femme

No 61,622—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER, Geo. G. Friedrichs Encanteur, Bureau No 832 rue Commune—MARDI, le 2 avril 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément d'un jugement en partage rendu le 25 avril 1900 et signé le 1er mai 1900 et d'un ordre de vente signé le 25 février 1901 par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

Le désirable cottage double Nos 1710 et 1712 rue Marigny, contenant en tout environ 8 chambres, hangar, citerne, cour, etc.; allée de côté et banquette pavée, le tout plus complètement décrit comme suit: Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, désigné par le No 17 de l'ilet No 7, borné par les rues Marigny, Champs-Elysées, Prosper, maintenant Nord Derbigny, et Solidelle, maintenant Nord Roman, mesurant 32 pieds de face à la rue Marigny, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, en bonne condition, à proximité des lignes de chars de la rue Claiborne, école et marché.

Conditions—Une moitié ou plus ou le tout comptant; la balance s'il y en a, en un ou en un et deux ans de crédit pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent par an d'intérêt de la date jusqu'au paiement et toutes les autres clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer les taxes de 1901 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent pour lier la vente.

Acte de vente incluant les timbres du revenu intérieur des E-U. pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 mars—3 10 17 24 31—avril 2

ANNONCE JUDICIAIRE

**LE**

# COTTAGE DOUBLE EN BOIS

**Nos 419 et 421 Rue Johnson**

—ET—

## Un Beau Lot Vacant, Rue St-Louis, près Claiborne.

Interdiction de Marie F. Engelbrecht.

No 45,587—Cour Civile de District.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, No 832 rue Commune—MARDI, 19 mars 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 6 février 1901 et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

1° La désirable cottage double en bois couvert en ardoises Nos 419 et 421 rue Johnson, contenant 4 chambres, hangar, citerne, etc., grande cour de chaque côté, dans l'ilet No 272, borné par les rues St Louis, Conti, Johnson et Galvez, mesurant 28 pieds de face sur la rue Johnson par 142 pieds 6 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

2° Le lot de choix pour bâtir sur la rue St Louis, dans l'ilet borné par les rues St-Louis, Conti, Claiborne et Derbigny, désigné par le No 11 et mesurant 25 pieds de face sur la rue St-Louis par 106 pieds 1 pouce et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. La rue St Louis est asphaltée et la localité convient au centre des affaires.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance en 1 et 2 ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur portant 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer les taxes pour 1901 et faire un dépôt comptant de 10 pour cent.

Acte de vente pardevant Frank E. Rainold, notaire incluant les timbres du revenu intérieur aux frais des acquéreurs.

14 fév—14 21 28—mars 5 12 19

**Succession de Elizabeth Haas, femme de John Baker,**

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 63,724—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Baker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.

G. O. Kronenberger, avocat.

14 mars—14 16 23